

vous proposent un cycle de dix formations d'une durée de 2h30 chacune - (18h45 - 21h15)

Cycle de formations 2012 - 2013

L'objectif de ce cycle de formations est d'apporter aux élus locaux une réflexion et une analyse originale pour comprendre la complexité des mutations sociales, politiques, économiques, voire culturelles auxquelles les territoires doivent faire face et dégager des éléments de réponses à développer localement.

Ce cycle de formation s'attachera à aborder notamment les thématiques de la démocratie, de l'égalité des droits, de l'alterdéveloppement à travers les questions de la richesse, de l'eau, de l'énergie.

Il s'agira de lier des éléments théoriques de compréhension et des exemples concrets de mise en œuvre au niveau local.

Les conférences se déroulent à Paris. Pour chacune, le lieu sera précisé une semaine à l'avance sur le site des conférences : www.mouvementutopia.org



Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et Citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour 5 formations (minimum) et par formation supplémentaire :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

	5 formations (minimum)	formation supplémentaire
- moins de 1000 habitants	400 €	80 €
- de 1000 à 5000	500 €	100 €
- de 5000 à 10000	600 €	120 €
- de 10000 à 30000	700 €	140 €
- de 30000 à 50000	775 €	155 €
- de 50000 à 75000	850 €	170 €
- de 75000 à 100000	925 €	185 €
- plus de 100000	1000 €	200 €
- Conseillers Généraux et Régionaux	1000 €	200 €

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

Bulletin d'inscription au cycle de formations (valant convention simplifiée)

Cycle de formations 2012 - 2013

organisées par Formation et Citoyenneté et Utopia

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) : _____

Signature du candidat :

Signature du responsable
de la collectivité avec cachet :

CACHET

Cycle de formations 2012 - 2013

Calendrier des formations proposées

Formation 1 : 11 septembre 2012

Comment développer un discours émancipateur en concevant l'espace public en termes d'affects ?

Yves Citton, philosophe et professeur de littérature française à l'université Stendhal-Grenoble 3.

Formation 2 : 9 octobre 2012

Reconsidérer notre rapport au vivant, repenser notre rapport au monde.

Christophe Aubeil, directeur de l'association « Humanité & Biodiversité ».

Formation 3 : 13 novembre 2012

Quelles leçons tirer des assemblées constituantes récentes en Europe et en Afrique ?

Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel à l'Université Paris 1 et membre de la Commission sur la rénovation et la déontologie de la vie publique.

Formation 4 : 11 décembre 2012

Révolution citoyenne : en quoi les réseaux militants transforment-ils les rapports de force ?

Cyril Dion, directeur du Mouvement Colibris.

Formation 5 : 8 janvier 2013

Désarmement nucléaire et sécurité collective

Albert Jacquart, scientifique et essayiste.

Formation 6 : 5 février 2013

Agriculture : quelles pratiques durables pour une souveraineté alimentaire ?

Marc Dufumier, ingénieur agronome et enseignant-chercheur à AgroParisTech.

Formation 7 : 19 mars 2013

Avons-nous besoin de l'école / de cette école ?

Anne Querrien, sociologue et enseignante aux universités Paris 8 et Paris 1.

Formation 8 : 9 avril 2013

Les territoires en transition peuvent-ils être le fer de lance de la transition écologique ?

Luc Semal et Mathilde Szuba, doctorants en Sociologie au CETCOPRA sur les pratiques post-carbone et les mouvements sociaux structurés par ces pratiques.

Formation 9 : 14 mai 2013

Objection de croissance, bien-vivre et gratuité

Paul Ariès, politologue, directeur du Sarkophage et rédacteur en chef des Zindigné(e)s.

Formation 10 : 11 juin 2013

La prostitution est-elle un mal nécessaire ?

Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid.

Je m'inscris aux formations suivantes :

Cocher les numéros des formations choisies (merci de vous inscrire à 5 formations minimum).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Présentation du mouvement Utopia

UTOPIA est une association engagée qui souhaite participer activement au débat public. Les trois objectifs du cycle de formations que nous organisons sont les suivants :

- 1) Nous voulons mener une réflexion de fond, ce qui justifie notre démarche auprès d'experts. Cela justifie également de n'avoir, à la tribune, qu'un seul expert (éventuellement deux). Il nous paraît en effet indispensable de laisser le temps au conférencier de s'exprimer et de poser les termes du débat.
- 2) Nous souhaitons rendre les termes du débat les plus accessibles possible. C'est pourquoi nous cherchons des intellectuels capables de rendre intelligibles, par un large auditoire, des questions complexes.
- 3) Nous tenons enfin à ce que nos réflexions aient une audience la plus large possible dans le monde politique, en évitant d'être instrumentalisées. Aussi, impliquerons-nous notamment des dirigeants de partis et d'associations dans l'organisation de ces manifestations. Nous préférons néanmoins, pour les mêmes raisons, ne pas choisir comme expert un dirigeant de parti politique.

Déroulement des formations

Les formations proposées se déroulent le soir, à partir de 18h45, à Paris, dans deux lieux différents. Pour chaque conférence, le lieu sera précisé une semaine à l'avance sur le site des conférences : www.mouvementutopia.org.

En cas d'annulation d'une formation, cette dernière ne sera pas facturée (au prorata du nombre de formations choisies) ou sera remplacée par une autre formation ou reportée.

Chaque formation, d'une durée de 2h30 environ, est construite sur le modèle suivant :

- 45 minutes pour un expert, généralement issu du monde académique
- 15 minutes par "discutant", issus du monde politique ou syndical (en général un ou deux) ;
- 1 heure d'échange avec la salle.

Les formations seront retransmises en direct sur Internet (avec possibilité d'interagir à distance), permettant ainsi aux élus ne pouvant se rendre à Paris de participer au cycle.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris